

## ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

### VOTRE ENTREPRISE

Nom de votre entreprise :

Adresse :

Code postal :

Commune :

SIRET :

### PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

**Nous avons l'intention d'attribuer la somme de € au Club FACE Rennes, au titre de la Taxe d'Apprentissage 2023, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers – pour mémoire, ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% de votre solde de 13% de la taxe d'apprentissage.**

#### Par chèque

**A l'ordre de Fondation Agir Contre l'Exclusion**

Envoyez votre chèque à  
FACE Rennes, 23 rue d'Aiguillon,  
35 200 Rennes

*Un accusé de réception vous sera  
immédiatement envoyé.*

#### Par virement bancaire

**(en précisant en libellé FACE Rennes)**

**Attention, nouveau RIB**

IBAN	BIC
FR76 1444 5202 0008 7574 0886 381	CEPAFRPP444

**Fait à**

**le :**

**Merci de nous retourner ce formulaire d'attribution :**

- par courrier avec un chèque à l'ordre de FACE à l'adresse 23 rue d'Aiguillon, 35 200 Rennes
- par mail avec un justificatif de virement bancaire (en libellé FACE Rennes) à [contact@face.bzh](mailto:contact@face.bzh)